



■ PUBLICATION D'OFFRE D'EMPLOI

INSTRUCTION AUX EMPLOYEURS

Pour publier une offre d'emploi via le portail Internet de l'Ordre des géologues, veuillez transmettre à secretariat@ogq.qc.ca un document électronique (maximum de 1 mégabyte) au format Word ou PDF, prêt pour publication.

Votre communication doit porter la mention « **Offre d'emploi** » et comprendre une acceptation des frais afférents. De plus, merci d'indiquer l'adresse de facturation.

Pour être admissible, une offre d'emploi devra comprendre les éléments suivants :

- Identification de l'organisation
- Modalités de communication et nom de la personne responsable
- Titre du poste offert
- Description du poste offert
- Description des qualifications requises
- Date d'embauche
- Durée du contrat s'il y a lieu
- Le lieu de travail

TARIFICATION

L'Ordre des géologues publiera une offre d'emploi en la postant sur le site Internet de l'Ordre, à la section « *Offres d'emploi* ». Cet affichage sera fait pour une durée de trois (3) mois. Ce service est fait en contrepartie du paiement des droits de 175 \$ plus les taxes. Une facture sera émise à l'attention de l'organisation publiant une offre d'emploi.

REMARQUES

Nous ne corrigeons pas les textes soumis, mais nous nous réservons le droit de refuser certaines annonces ou de demander des changements. Les agences de recrutement doivent clairement s'identifier comme telles.

Les informations ainsi publiées sont aussi accessibles aux non-membres et au public.